



PLUS DE 3500 SIGNATURES !

Merci à tous !



CONTRE le projet d'agrandissement du camping « TOHAPI »

Prochaine Assemblée Générale Extraordinaire

Samedi 29 Janvier à 9 h 30 - Salle des fêtes !

Les Nansaises et les Nansais disent NON à ce projet démesuré :

- Non à la déforestation de la zone boisée classée de 10 hectares
- Non au gaspillage des ressources d'eau, déjà fragilisées par les sécheresses
- Non au tourisme de masse (250 emplacements supplémentaires)
- Non au complexe aquatique avec son toboggan de 7m de haut
- Non à l'aggravation des nuisances sonores et aux embouteillages aux abords du camping
- Non à la dévalorisation du village et de son cadre de vie exceptionnel

ACTIONS DEJA MENÉES !

Ce qui a été fait depuis le conseil municipal du 8/11/2021
qui a relancé ce projet démesuré à l'identique de celui abandonné en 2020

- ✓ 20/11/2021 : Création de l'association « Le meilleur pour Nans » et de son bureau
- ✓ 30/11/2021 : Immatriculation auprès de la Préfecture du Var
- ✓ De Novembre 2021 à Janvier 2022 : Démarches administratives : compte bancaire, assurance, comptabilité.
- ✓ Au 20 Janvier 2022 : Déjà 85 adhérents ont versé leur cotisation de 20€
- ✓ Fin Novembre - Début Décembre 2021 : 1000 tracts distribués dans toute la commune par les adhérents
- ✓ Mise en ligne de la pétition : <https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/stop-projet-extension-camping-nans-pins/163949>
- ✓ 26/11/2021 : Rencontre de Tohapi et de la Mairie qui ont reconnu leur manque de transparence
- ✓ Soutien de France Nature Environnement dès la création de notre association
- ✓ Décembre 2021 : Choix d'un soutien juridique => Janvier 2022 : Création du modèle de recours gracieux
- ✓ Le 7/1/2022 : Nouvelle réunion de l'Association en Mairie
- ✓ 8 Janvier 2022 : Recours gracieux déposé en Mairie pour le retrait de la délibération du CM du 8/11/21
- ✓ Avant le 9 Janvier 2022 : Recours gracieux envoyés en Mairie par quelques adhérents
- ✓ Création d'un site web

ACTIONS À PRÉVOIR !

Prochaines actions

- ✓ Communication avec les signataires de la pétition
- ✓ Courant 2022 : Mise en ligne d'une cagnotte pour financer nos futures actions, y compris en justice